



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

hôpitaux publics

Question écrite n° 118147

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur les propositions exprimées par la fédération hospitalière de France (FHF) dans son projet pour l'avenir du service public hospitalier. La FHF souligne la nécessité de donner aux hôpitaux et aux établissements médico-sociaux les moyens d'améliorer encore leur gestion, notamment par une plus grande autonomie dans la gestion des ressources humaines. À cet effet elle suggère d'affirmer la spécificité du statut d'EPS pour faciliter le recrutement contractuel des cadres présentant des compétences particulières (ingénieurs, contrôleurs de gestion, hôteliers...). Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118147

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 février 2007, page 1500